

FORMATION/OBTENTION DE DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN GENRE



I. QU'EST-CE QUE L'INPF ?




L'INPF est un organe prospectif à caractère scientifique et technique régit par la loi n° 94-09 du 28 juillet 1994, relative aux offices à caractère social, culturel, scientifique et technique. L'Institut National pour la Promotion de la Femme (INPF) œuvre à l'amélioration du statut juridique de la femme et à l'appropriation par les femmes et les hommes des textes de lois en faveur de la femme. C'est également un organe de réflexions, d'études et de promotion de la femme. Créé par décret n° 2009-728 du 31 décembre 2009, l'INPF a pour mission de promouvoir la participation et la contribution de la femme béninoise à la vie publique et politique.

II. POURQUOI L'INITIATIVE ?



L'initiative d'introduction de formations et d'un diplôme dans nos universités béninoises sur l'aspect de genre revêt une importance stratégique et s'inscrit dans la perspective de développer chez les étudiants et autres acteurs de développement, en amont de la pratique professionnelle, une meilleure connaissance en genre. Il s'agit de former des acteurs (responsables de la planification et de la budgétisation des activités sectorielles et nationales, points focaux genre des ministères sectoriels...etc) capables d'aider les structures à assurer un ancrage de l'approche genre dans les pratiques de développement à travers l'appropriation des principes, méthodes et outils d'analyse y afférant. Cette formation sert également comme parchemin pour renforcer les capacités des uns et offrir un savoir faire aux autres, afin de les préparer à intervenir efficacement dans les multiples domaines de développement où l'équité et l'égalité de genre deviennent des critères fondamentaux qui déterminent et conditionnent les performances des politiques, plans, programmes et projets élaborés et mis en œuvre.

III. OBJECTIFS

a. Objectifs pédagogiques

-  renforcer les capacités des apprenants en matière de maîtrise d'outils, de stratégies et des options de développement « genre sensible » ;
-  initier et/ou renforcer les capacités des apprenants en outils méthodologiques de collecte et de traitement de données appliquées à l'étude de genre et développement ;
-  améliorer les connaissances des apprenants en matière d'intégration de genre dans le processus général (mainstreaming)/l'intégration de genre dans les sphères de développement.

b. Objectifs professionnels

-  améliorer les pratiques d'intégration de genre dans les politiques, plans, programmes et projets de développement dans les administrations publiques et privées en vue d'un développement de qualité ;
-  offrir aux apprenants de meilleures compétences en genre pour une implication plus efficace dans les interventions réalisées par les ONG, les mouvements associatifs et les organismes internationaux, ayant comme domaine prioritaire, genre et développement.

FORMATION/OBTENTION DE DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN GENRE



- ☞ développer des capacités d'innovation technologique d'analyse/ conception genre sensible
- ☞ rendre indispensable le concept genre dans les offres de recrutement comme l'outil informatique, l'anglais.

IV. MODULES DE FORMATION

Il est prévu des enseignements de tronc commun et des matières de spécialité.

Modules de formation : Enseignement de base pour tous les apprenants	Modules de formation : Enseignements de spécialité
Evolution de la pensée sociale de genre	Genre et Développement rural
Genre et société	Genre et Santé
Genre et famille	Genre et Planification stratégique
Démarche et outils méthodologiques	Genre, économie et finances
Culture générale	Genre et Environnement
	Genre et Gouvernance
	Genre et Famille

Un stage professionnel est également prévu.

V. MODALITES DE RECRUTEMENT ET DE FORMATION

4-1 Profil exigé des étudiants

Le DU en genre accueille :

- ☞ les titulaires d'un baccalauréat ayant une expérience professionnelle de trois (03) ans
- ☞ les étudiants ayant subi des formations universitaires ou tout autre diplôme équivalent ;
- ☞ des personnes en situation de travail, employées dans le domaine de genre dans un secteur d'activités et désireuses de renforcer leurs capacités dans le domaine de genre ou d'acquérir de nouvelles connaissances en outils analytiques, conceptuels et méthodologiques qui leur permettront de progresser dans leur métier.
- ☞ des responsables de la planification et de la budgétisation des activités sectorielles et nationales, points focaux genre des ministères sectoriels et Institutions d'Etat

4-2 La procédure de recrutement

La sélection des candidats se fait sur étude de dossier par un comité scientifique mis en place par arrêté rectoral. Les critères de sélection seront définis et rendus transparents par le comité. La liste des candidats dont les dossiers seront retenus au terme de la sélection seront affichés à la fin des délibérations. Les dossiers non retenus seront motivés.